

République Française
Mairie de SAINTE-COLOMBE
(Rhône)

DCM 2025.019

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 22 MAI 2025 à 20 H 30

Le vingt-deux mai deux mille vingt-cinq, à vingt heures trente, les membres composant le Conseil Municipal de SAINTE-COLOMBE (Rhône) se sont réunis à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Marc DELEIGUE, Maire, après avoir été dûment convoqués dans les délais légaux le 15 Mai 2025.

Avis de la tenue de la présente réunion a été affiché le jour même de l'envoi des convocations sur le panneau officiel de la mairie.

Présents (Douze) : M. Marc DELEIGUE, M. Guy VACHON, Mme Marine MATA, M. Pascal DANCETTE, Mme Corinne CHABORD, Mme Linda LAURO, M. David LESUR, M. Jacques PRAT, M. Jean-Pierre MALSERT, Mme Catherine JEANTROUX, M. Jean-Marie DUPLAY, Mme Sandrine TAVERNIER

Absents(tes) au moment du vote (Sept dont trois pouvoirs) :

M. Jacques REGNIER-VIGOUROUX (pouvoir donné à M. David LESUR)

Mme Lucie DANCETTE (pouvoir donné à M. Pascal DANCETTE)

Mme Nadine EUKSUZIAN (pouvoir donné à Mme Catherine JEANTROUX)

M. Yves DELORME

Mme Marion CHOFFEL

Mme Martine BEGUE

M. Régis BABOIS

Secrétaire de séance : M. Pascal DANCETTE

Délibération n° 2025.019 : Approbation du Compte Administratif 2024

Vu le Code général des collectivités territoriales, et notamment ses articles L.2121-31 et L.1612-12,

Vu le budget primitif pour l'année 2024,

Vu le compte de gestion du receveur municipal pour l'année 2024,

Vu le compte administratif de l'année 2024,

OUI l'exposé de Mme Marine MATA,

Considérant que M. le Maire se retire au moment du vote,

Le Conseil Municipal désigne Mme Marine MATA, Présidente de séance, M. le Maire s'étant retiré au moment du vote,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité (14 voix pour) :

- **APPROUVE** le compte administratif 2024 arrêté comme suit

<u>Section FONCTIONNEMENT</u>		Envoyé en préfecture le 23/05/2025
Recettes		Reçu en préfecture le 23/05/2025
Dépenses		Publié le 2 875 875,36 
		ID : 069-216901892-20250522-2025_000019-DE
Résultat de l'exercice	305 717,30 €	
Excédent antérieur reporté	556 252,66	
<i>Reprise résultat SRDC</i>	131.45	
<i>Résultat cumulé Section Fonctionnement</i>	862 101,41 €	
<u>Section INVESTISSEMENT</u>		
Recettes	2 840 162,23 €	
Dépenses	2 733 308,56 €	
Résultat de l'exercice	106 853,67 €	
Résultat antérieur reporté	-251 424,00	
<i>Résultat cumulé Section Investissement (hors RAR)</i>	-144 570,33 €	
Solde des restes-à-réaliser (pour info)	-175 672,75 €	
Résultat cumulé Fonctionnement + Investissement (hors RAR)	717 531,08 €	

Pour extrait conforme,
A Sainte-Colombe, le 22 Mai 2025

Le Maire,
Marc DELEIGUE




Transmis en Préfecture le : 23/05/2025
Affiché le : 23/05/2025